

DECRET N° 127

**Portant Nomination des Cadres du
Ministère de l'Administration
Territoriale et de la
Décentralisation.**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Loi Fondamentale, notamment en son article 39,
- Vu le Décret n° D/96/098/PRG/SGG du 09 Juillet, portant nomination du Premier Ministre
- Vu le Décret n° D/96/099/PRG/SGG du 10 Juillet portant nomination des Membres du Gouvernement.

DECRETE

Article 1er

Monsieur MOUSSA SOLANO, Administrateur Civil, précédemment Secrétaire Général du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation est confirmé à son poste.

Article 2

Monsieur Pascal Ignace CONDE, Administrateur Civil, précédemment Chef de Cabinet du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation est confirmé à son poste.

Le Présent Décret qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République de Guinée.

CONAKRY, le 3 JUILLET 1999

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a series of loops and a final horizontal stroke.

Le Général LANSANA CONTE